

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie  
= Swiss journal of sociology

**Band:** 37 (2011)

**Heft:** 3

**Artikel:** Processus de domination et relations de service : l'accueil à la ferme en Périgord patrimonialisé

**Autor:** Banos, Vincent / Candau, Jacqueline

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-814171>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Processus de domination et relations de service L'accueil à la ferme en Périgord patrimonialisé

Vincent Banos\* et Jacqueline Candau\*\*

### 1 Introduction

En France, la modernisation de l'agriculture et la patrimonialisation des espaces ruraux s'affirment à partir des années 1950. Ces deux processus pourraient être pensés comme les faces d'une même réalité : l'organisation d'une activité adaptée à l'économie de marché et à la société industrielle d'un côté et de l'autre, le maintien d'une mémoire utile au travail identitaire. P. Bourdieu y décèle à l'époque une logique de domination qui fait des paysans « une classe-objet (...) une classe dépossédée du pouvoir de définir sa propre identité » (1977, 4). Aujourd'hui, notre regard sur les espaces ruraux intègre un rapport problématique au vivant et à la nature, et le patrimoine y est encore plus fortement mis en scène, à un point tel que la ruralité désignerait moins une société caractérisée par des organisations et une façon de vivre spécifiques que les qualités d'un espace (Alphandéry et Billaud, 2009; Mormont, 2009). D'ailleurs, les acteurs locaux soutiennent de plus en plus les initiatives visant à concilier les identités et l'image de marque de leur territoire. La culture est en effet devenue un outil permettant de particulariser l'espace et d'en transformer les représentations collectives, en l'inscrivant dans le cadre de l'unité mais également de la distinction et donc de l'attractivité (Garat, 2005). Ils encouragent dans ce mouvement les activités de service – en forte croissance dans toute l'économie –, notamment par le tourisme et la vente directe, deux secteurs qui concernent directement les agriculteurs. Dans ce contexte où évoquer ensemble campagne et patrimoine revient presque à commettre un pléonasme, l'analyse de P. Bourdieu mérite d'être réexaminée. Pour ce faire, nous avons choisi de nous intéresser aux relations de service, et plus précisément aux services d'accueil à la ferme (chambres d'hôtes, tables d'hôtes, location de gîte), dans un département rural, aujourd'hui montré en exemple pour la richesse de son récit patrimonial : la Dordogne.

Notre questionnement central est le suivant : au regard des normes et des règles qui cadrent les relations de service, pouvons-nous déceler des inégalités de pouvoir, voire un processus de domination qui jouerait en défaveur des agriculteurs en les enfermant dans des rôles prédéterminés par la patrimonialisation de leur activité ?

---

\* «Espaces, Nature et Culture», (ENeC – UMR 8185), Université de Paris 4.

\*\* Cemagref, UR ADBX, F-33612 Cestas, France.

Les relations de service sont particulièrement intéressantes à étudier car elles permettent d'observer les ressources et compétences déployées par chaque protagoniste en évitant l'écueil d'une vision manichéenne inhérente à toute théorie de la domination (Jeantet, 2003). En effet, les significations de « servir » s'étendent sur une gradation qui va de la fonction la plus noble (rendre service à, servir une cause), à la plus servile (asservissement, être au service de). La dimension institutionnelle qui régule la production des services (Laville, 2005) et les arrangements localisés entre prestataires et bénéficiaires diminuent cette incertitude. La dimension relationnelle des services est régulièrement reconnue que ce soit par les sociologues ou les économistes (Gadrey, 1994 par exemple) suite aux travaux interactionnistes de l'École de Chicago (Goffman, 1979; Becker, 1985; Hughes, 1996). Lorsqu'il est délivré lors d'un contact direct – ce qui est vrai pour les services d'accueil –, le prestataire est contraint d'ajuster sa prestation pour tenir compte de la particularité des cas qu'il rencontre, et inversement, le bénéficiaire adapte ses exigences en fonction de l'offre singulière qu'il perçoit. Ainsi, l'action des uns tient compte de celle des autres en fonction de schèmes cognitifs qu'ils mobilisent pour interpréter les événements qui se produisent et agir en conséquence. Ces ajustements dépassent les seuls protagonistes de la situation *hic et nunc* car ils interrogent les normes implicites de gestion d'une organisation, les règlements établis voire les principes moraux (Warin, 1993). Ces ajustements à l'échelle micro sont ainsi le moment et le lieu de l'articulation entre la dimension interactionnelle et la dimension structurelle de la construction du service.

Les jeux de pouvoir repérables lors de tels ajustements concernant les activités d'accueil à la ferme paraissent ouverts. L'ampleur actuelle de la patrimonialisation des territoires ruraux laisse penser que l'analyse bourdieusienne, d'agriculteurs dépossédés du travail de définition de leur identité, resterait pertinente tant cette production symbolique participe à façonner l'image de campagnes protégées des oppositions sociales et affranchies des exigences productives (Chamboredon, 1985). De surcroît, cette domination symbolique se cumulerait à une inégalité de capital culturel car les clients hébergés ont pour la plupart un statut de cadre ou profession libérale (Moinet, 2006).<sup>1</sup>

En revanche, certains travaux en sociologie du travail montrent que les prestataires détiennent plus de ressources que leurs clients pour définir le service. Dans le cas de la restauration collective par exemple « les acteurs de l'offre mettent en forme et cadrent les actions des acteurs de la demande pour organiser la circulation et l'échange des produits » (Dubuisson-Quellier, 1999, 687). A. Jeantet relève que dans les théorisations classiques de la relation de service, « le prestataire [agent administratif ou médecin] est dépeint en position de domination à l'égard de l'utilisateur, du client ou du patient. Il s'agit d'une domination structurelle unilatérale qui est

1 La clientèle des chambres d'hôtes tenues par des agriculteurs en Dordogne se compose également pour moitié de cadres et professions libérales à laquelle se joignent des employés (24%) selon une enquête (non publiée) réalisée en 2000 par le réseau *Bienvenue à la Ferme*.

justifiée par la possession de plusieurs ressources : un savoir professionnel, une autorité liée à une fonction, un pouvoir arbitraire de décision, une position stratégique car incontournable, une activité consistant à opérer une réduction de l'usager à un cas »<sup>2</sup> (Jeantet, 2003, 196).

La production des services d'accueil à la ferme paraît ainsi paradoxale : elle serait avant tout définie par les prestataires privés, qui pourtant paraissent en situation dominée d'un double point de vue puisque leur statut social est inférieur à celui de leurs clients et la définition du registre de certaines de leurs actions par le processus de patrimonialisation leur échappe. Pour éprouver la réalité de ce paradoxe, en tenant compte et en discutant la labilité des règles d'interaction décrite avec précision par C. Giraud (2007) dans un article consacré aux chambres d'hôtes en Charente-Maritime, nous avons combiné plusieurs investigations : une enquête documentaire pour saisir la patrimonialisation du département de la Dordogne, des entretiens auprès d'agriculteurs prestataires (N = 20) et de clients (N = 30) pour connaître les échanges noués entre les protagonistes ainsi que l'observation directe lorsque nous étions en hébergement payant sur une ferme. Nous montrerons que la patrimonialisation du monde agricole et les labels cadrent les activités d'accueil à la ferme en proposant deux modèles de service en tension : un modèle professionnel et un modèle domestique (partie 2). Dans cette tension où le caractère marchand du service est euphémisé, la relation interpersonnelle prend de l'importance et laisse place à l'inégalité de statut (partie 3). Pour autant, les agriculteurs déploient diverses ressources (spatiales, surplus de service) pour contrôler les prestations rendues (partie 4). En conclusion, nous reviendrons sur ces deux mécanismes pour reconnaître que si le premier témoigne bien d'un processus de domination symbolique exercée par les clients, le second relève davantage de l'exercice d'une compétence critique et de la construction d'un « capital d'autochtonie »<sup>3</sup> (Retière, 2003) qui permettent aux agriculteurs d'atténuer cette domination symbolique sans pour autant l'inverser.

## 2 De la patrimonialisation du monde agricole au cadrage institutionnel des services d'accueil à la ferme en Dordogne

En moins d'un demi-siècle, le département de la Dordogne est devenu un territoire attractif dont le seul nom suffit à évoquer des sites remarquables, des paysages harmonieux et des saveurs gastronomiques. Or, ce processus de requalification s'adosse, entre autres, à une conception du patrimoine local faisant directement référence à

---

2 L'auteur s'est donc attachée, en contrepoint, à montrer que les usagers détenaient un pouvoir non négligeable sur les guichetiers de La Poste pour définir le contenu du service délivré, sans en conclure pour autant que la logique d'asservissement dominait.

3 L'auteur définit le « capital d'autochtonie » comme un ensemble de ressources marquées par un ancrage local et une reconnaissance politique. Cette déclinaison « populaire » du capital social structure les relations sociales et concourt à la différenciation des personnes fréquentant le territoire.

la vie agraire traditionnelle (Banos, 2008). Il est également accentué par les normes véhiculées par les institutions intervenant dans la définition des services d'accueil à la ferme. Ces normes semblent naviguer entre deux modèles antagonistes, l'un faisant référence à une gestion professionnelle du service, l'autre renvoyant à un accueil plus familial au sein de la sphère domestique.

## 2.1 Rôle et figures de l'agriculture dans le processus de patrimonialisation du territoire

Identifié et circonscrit depuis le XIX<sup>e</sup> siècle aux monuments historiques, collections d'artefacts exceptionnels et irremplaçables, le patrimoine n'a cessé de s'étendre, jusqu'aux traces les plus humbles de la vie quotidienne traditionnelle, au point de désigner désormais l'ensemble des objets qui ont perdu leur valeur d'usage (Heinich, 2009). Les ruralités modernes n'échappent pas à cette frénésie car, peut-être plus encore que dans d'autres pays, nous saisissons la question des campagnes à travers un prisme patrimonial qui impose l'idée d'un espace hérité, par essence commun et donc partageable entre tous. D'espaces de production, les campagnes françaises deviendraient ainsi des biens communs où se nouent et se rejouent des narrations identitaires. Face à cette extension sans précédent des requalifications patrimoniales, la Dordogne fait office de témoin privilégié et de territoire exemplaire. D'un espace encore pauvre et délaissé à la fin du XIX<sup>e</sup> est né un département riche d'un patrimoine culturel, naturel et gastronomique, un département où il fait bon passer ses vacances et plus encore où il fait bon vivre. Avec ses 85 grottes préhistoriques, ses 1000 châteaux, ses 400 églises romanes, ses 60 musées – dont le musée national de la préhistoire –, plus de 100 zones naturelles d'intérêt floristique et faunistique (ZNIEFF), deux réserves naturelles, 38 sites naturels classés et la vallée de la Vézère inscrite au patrimoine mondial de l'humanité, ce département a su parfaitement négocier sa reconnaissance comme en témoigne son statut de premier département touristique de France en environnement « campagne » (Velasco-Graciet, 2006).

Au-delà des monuments et autres sites naturels remarquables, formes les plus tangibles de l'emprise patrimoniale, l'actuelle renommée du département de la Dordogne repose aussi sur l'agriculture. Le vin, le foie gras, le miel ou les noix sont ainsi érigés au rang d'emblèmes, au même titre que les figures locales auxquelles elles sont adossées, en particulier Montaigne et Cyrano de Bergerac. Les marchés et autres festivités traditionnelles qui attirent chaque été un grand nombre de consommateurs sont dotés d'un nom de produit régional (fête de la noix, fête du cèpe...) pour marquer l'identité locale, ou d'une dénomination plus générique (« marché paysan », « marché fermier ») pour souligner l'authenticité et la convivialité du moment. En effet, ce qui est affiché avant tout, c'est la communion, l'investissement dans une communauté locale et la possibilité de venir partager ce qui relèverait d'un mode de vie local. Quant aux productions qui n'apportent aucune valeur ajoutée à l'identité territoriale, telles les céréales ou le lait, elles demeurent à l'écart

des routes touristiques et, plus généralement, du réservoir d'images ainsi constitué. Par conséquent, si le regard patrimonial emprunte à l'agriculture pour promouvoir le territoire, il l'a réduit également à une forme d'« agricolité » (Lescureux, 2003), c'est-à-dire à des produits emblématiques, des paysages, des ambiances et des valeurs idéelles masquant la diversité des espaces, des modes et techniques de production des biens alimentaires.

Mais la mise en scène de l'authenticité et de la convivialité ne s'arrête nullement aux lieux, aux rites et aux comportements les plus publics (Bourdin, 1984). En effet, la quête d'émotion nous amène à pénétrer toujours plus loin au cœur de l'espace vécu de ce monde agraire, comme en témoigne l'attachement que nous portons aux coutumes, outils et ouvrages issus de sa culture. Les exploitations périgourdines, dont beaucoup conservent un système de production basé sur la polyculture, sont ainsi appréciées pour leur apparence, la beauté des paysages auxquels on les associe volontiers et, plus largement, leur adéquation avec les représentations d'une ruralité édénique en train de disparaître. De même, les vieilles demeures, devenues les « périgourdines » les plus prisées, symbolisent une rusticité et une solidité, qui font explicitement référence à l'ancrage et à la pérennité des ancêtres (Bergues, 2003). De fait, ce transfert des vertus de l'objet à l'Homme constitue une caractéristique du regard patrimonial et de la quête de sens qui l'anime. Le « paysan » périgourdin se retrouve ainsi pris dans un processus de « naturalisation » ; confondu avec son milieu de vie et figé dans le souvenir des temps anciens, il devient le vecteur de cette thérapie que peut être le patrimoine lorsqu'on a besoin de se ressourcer et de se régénérer (Amirou, 1994).

L'emprise du regard patrimonial est aujourd'hui telle qu'on peut se demander dans quelle mesure il ne participe pas activement à structurer les services d'accueil, ce qui revient à dire que l'accueil à la ferme serait plus empreint d'agricolité que d'agriculture, que les services proposés ne seraient pas de simples hébergements, mais une porte d'entrée vers un patrimoine particulier. De nombreuses offres de chambres d'hôtes ou de gîtes au sud de la Dordogne le laissent penser lorsqu'elles vantent les qualités patrimoniales du territoire, sans présenter véritablement les caractéristiques de l'exploitation autrement que par les traits en cohérence avec cette inscription dans le passé, à savoir : sa taille réduite, son caractère familial, son orientation en production biologique :

*Petite exploitation familiale d'élevage de « veau sous la mère » (label bio), au cachet traditionnel de la région, bâtie en pierres apparentes laissant apparaître la richesse d'un passé étonnant. Se situant entre le Périgord Pourpre et le Périgord Noir, à un jet de pierre de Sarlat, elle vous offre de magnifiques lieux à découvrir ou à revisiter pour les connaisseurs du patrimoine culturel français. Améliorez vos connaissances de l'histoire de l'humanité en vous plongeant dans un passé historique riche allant de*

*l'homme de Cro-magnon (Les Eyzies, Lascaux), aux grandes épopées de la féodalité (les châteaux de Beynac, Biron, Castelnaud, etc.) tout en appréciant la célèbre hospitalité périgourdine. (Présentation de l'accueil à la ferme proposée par M. Garrigue, 45 ans, agriculteur, Lalinde)<sup>4</sup>*

## 2.2 Services d'accueil à la ferme : modèle domestique et modèle professionnel en tension

En 2007, 19% des exploitations françaises pratiquent la vente directe et 2% environ proposent un hébergement (Agreste, 2008). En Dordogne, ces deux activités concernent plus de 25% des exploitations, l'accueil à la ferme représentant environ 1/4 de ce total (Agreste, 2008). Dans ce secteur agrotouristique en pleine expansion, les opérateurs, qu'ils soient agricoles (*Bienvenue à la ferme, Accueil paysan*) ou touristiques, jouent un rôle très important comme *Gîtes de France* qui regroupe, en France, 43 000 adhérents dont 12 000 agriculteurs. Ce réseau est constitué en 1955 pour promouvoir les premiers gîtes en milieu rural au moment de la modernisation de l'agriculture, et subsiste encore aujourd'hui aux côtés d'autres labels créés depuis comme s'ils accompagnaient l'extension de la patrimonialisation des campagnes.

Dans les pratiques d'accueil à la ferme, les dispositifs (Dubuisson-Quellier, 1999)<sup>5</sup> qui cadrent la production de ce service prennent la forme de chartes liées aux labels, du moins pour les prestataires qui choisissent d'y adhérer. Si C. Giraud (2007) souligne à juste titre la pluralité des modèles de relations ainsi rendues possibles (marchandes, amicales, ancillaires), la lecture des relations de pouvoir (Jeantet, 2003) et des tensions relationnelles inhérentes aux métiers de contact (Weller, 2002) nous a conduits à déceler deux référentiels légèrement différents : un modèle domestique et un modèle professionnel. Le modèle domestique repose sur le fait que les prestations – hébergement et repas – sont proposées au domicile des agriculteurs. C'est une des conditions principales de la non-concurrence avec les hôtels et restaurants, associée au nombre restreint de personnes pouvant être reçues. *Bienvenue à la ferme* insiste ainsi sur le « caractère familial », « l'accueil simple et naturel » : « Afin d'obtenir et de conserver la qualité recherchée, la ferme de séjour doit présenter un caractère familial, et de fait, accueillir un nombre limité de personnes en même temps, de façon à ne pas perturber la marche normale de l'exploitation agricole. Un accueil simple, naturel et familial est réservé aux hôtes » (Charte des Fermes de Séjour, site *Bienvenue à la Ferme*). *Gîtes de France* parle « d'hospitalité », d'être « accueilli en amis », « en toute convivialité » : « Des particuliers ont aménagé leur maison (ferme,

<sup>4</sup> <http://www.lafermedupeytavit.com> consulté le 23.04.07.

<sup>5</sup> Sans en donner une définition explicite, l'auteur montre que les dispositifs mis en place « pour définir et faire circuler le produit (le service) (...) attribuent des rôles et des modalités d'action aux acteurs » (p. 686). Dans son étude de la restauration collective, elle regroupe au sein de cette catégorie des procédures variées : consultations permettant aux consommateurs de s'exprimer, offre variée de plats donnant la possibilité aux convives de composer leur menu, clubs pédagogiques proposés aux élèves déjeunant en cantine scolaire...

gentilhommière, mas, château...) afin de vous y accueillir en amis et de vous faire découvrir leur région. Dans un environnement calme et agréable, avec un maximum de 5 chambres, c'est en toute convivialité que vous passerez une ou plusieurs nuits». <sup>6</sup> La relation ainsi suggérée est avant tout affective et nie son caractère marchand à tel point que l'association *Accueil paysan* se définit comme «réseau d'accueillants et d'accueillis» et ne parle pas de clients. Ce modèle domestique coexiste cependant avec le modèle professionnel qui transparaît moins dans les chartes que dans les cahiers des charges et les formations proposés aux propriétaires par les organismes de labels. Tout d'abord, les agriculteurs se lancent dans cette activité afin d'en retirer un revenu et conçoivent les services avec cet objectif. D'autre part, l'aménagement de l'espace est évalué lors de l'octroi du label afin qu'il réponde à des normes techniques parfois très différentes des façons d'habiter des propriétaires en accentuant la mise en scène patrimoniale des lieux :

*On a eu un contact avec les Gîtes de France (...), ils nous ont dit qu'il fallait une aire de repos pour que les gens puissent lire. Après, il nous fallait des meubles de style parce que c'était une maison de caractère, après il nous fallait des tableaux... ouh là ça faisait beaucoup de choses et après on touche une clientèle beaucoup plus huppée mais là, c'est pareil, ce n'est pas évident non plus. (M. Garrigue, agriculteur, Lalinde, 2005)*<sup>7</sup>

Ces deux modèles sont partiellement contradictoires et génèrent une tension similaire à celle constatée chez les aides à domicile : «leur intervention repose sur des compétences acquises dans l'espace domestique et suppose de les transférer dans des situations professionnelles, toujours au domicile» (Croff, 1999, 133, citée par Weller, 2002). Or «il ne faut pas faire comme tous les jours» pourrait-on dire en paraphrasant Croff, car les clients ne sont pas des membres de la famille, et de surcroît ils peuvent appartenir à une autre catégorie sociale.

### 3 Services d'accueil à la ferme : entre relation affective et relation inégalitaire

Ouvrir son espace domestique à autrui suppose un engagement personnel qui nécessite, peut-être plus encore que dans d'autres configurations, d'accepter que ses valeurs soient soumises à interprétation. Ainsi, contrairement aux travaux qui décrivent un prestataire en position de domination à l'égard de l'utilisateur, les règles qui régissent l'activité d'accueil à la ferme, en étant notamment construites autour d'un

<sup>6</sup> <http://www.gites-de-france.com/location-vacances-chambre-hotes.html> consulté en novembre 2006.

<sup>7</sup> Les fragments d'entretiens portés dans le texte sont suivis de quelques caractéristiques du locuteur : un nom d'emprunt (par souci d'anonymat), sa profession, son âge, le canton de son domicile, la date de l'entretien.



éloge de la familiarité et d'une négation de l'échange marchand, semblent accentuer la vulnérabilité de l'accueillant face au pouvoir du client.

### 3.1 Accueil familial au domicile : une euphémisation du service payant

Les clients d'un hébergement à la ferme sont souvent des couples, plus rarement des personnes seules ou des grandes familles, souhaitant s'ouvrir à une autre vie ou visiter la région le temps d'un week-end ou de vacances. La plupart réside dans une métropole et embrasse une profession relevant de catégories moyennes ou supérieures. Si l'échange téléphonique est un préalable courant, l'accueil sans réservation reste une possibilité. Il est par ailleurs nécessaire de distinguer l'accueil en gîte, plus anonyme car il permet aux clients de séjourner de manière quasi-autonome dans une annexe de la maison, de l'accueil en chambre d'hôte, plus personnel car il conduit les clients à vivre au cœur même de la maison des propriétaires et à côtoyer d'autres visiteurs, notamment lors des petits déjeuners. Sans être obligatoires, les dîners à la table familiale, les balades sur l'exploitation et les échanges informels avec les accueillants apparaissent comme des jalons importants d'un séjour à la ferme.

Dans cette perspective, les premiers échanges doivent servir à rassurer et à dédramatiser une appréhension réciproque. L'accueil sur le pas de la porte, la poignée de main, les sourires, les formules d'empathie (« Avez-vous fait bonne route ? ») apparaissent ainsi comme autant de marques d'une invitation à établir une relation interpersonnelle, voire affective. En effet, dès le début, les propriétaires font généralement tout pour dissimuler aux hôtes les signes d'une production de service :

*On est ici seulement depuis quelques heures, mais avec la convivialité de l'accueil, on a l'impression d'être ici depuis toujours et d'être de la famille. A l'hôtel, c'est impersonnel, mais là, chez l'habitant, c'est très convivial*  
(M. Degryse, 34 ans, agronome, Belgique, 2004)

Cependant, nos observations confirment que le rythme de la relation – sans même évoquer le travail des accueillants – dépend en grande partie des prescriptions délivrées par les usagers (Jeantet, 2003). En effet, si les propriétaires amorcent la relation sur le registre de la convivialité, c'est aux clients que revient le privilège de conforter ou de refuser cette modalité d'interaction. Comme l'a également remarqué C. Giraud (2007) en Charente-Maritime, la plupart des hôtes taisent leur profession au moment de la prise de contact, avec l'objectif de renforcer le caractère potentiellement égalitaire de la relation. En choisissant ce mode d'hébergement, ils sont nombreux à vouloir construire une certaine proximité avec l'accueillant afin de « se mettre à niveau », que ce rapprochement soit motivé par un simple souci de sociabilité ou envisagé plutôt comme un moyen de se projeter au cœur de la société locale. Dans tous les cas, le séjour en chambre d'hôte révèle un investissement affectif et plus particulièrement un désir de revivre des émotions du passé, auxquels l'inscription de l'accueil dans la

sphère domestique mais également le processus de patrimonialisation du territoire périgourdin ne sont sans doute pas étrangers :

*Je me dis que notre maison n'a pas la même chaleur que la maison de mes parents ou que celle-ci en pierre. Ici, c'est un cadre simple qui va bien avec la simplicité des gens. Mes parents étaient très relationnels, très contacts, et c'est ce qu'on retrouve ici. Voyez la dame qui vient vous ouvrir sa porte et vous offrir le café, c'est exactement ce que j'ai connu chez moi*

(Mme Hamel, 55 ans, fonctionnaire territorial, Calvados, 2004)

La convivialité est ici conjuguée avec le référentiel de la filiation comme en témoigne la comparaison explicite avec les parents. Ce schéma engage les propriétaires à un devoir de protection et de soins vis-à-vis des hôtes qui peut cependant déranger s'il donne lieu à des comportements où se lit la servitude. Un couple d'estivants nous a ainsi fait part de son dépit et de sa déception lorsque la propriétaire des lieux n'a pas souhaité partager le repas avec eux, préférant au contraire, comble d'indélicatesse, rester debout à les servir. Ce schéma familial peut aussi suggérer d'autres demandes banales du quotidien concernant notamment les soins à la personne (linge, médicaments...) sans que le prestataire ne sache les refuser :

*Ça a été bondé tout le week-end, enfin pendant quatre jours parce qu'il y avait un méga-mariage. Alors, il fallait la table à repasser, il fallait tout, ils m'ont fait tourner en bourrique parce qu'il y avait vingt personnes qui voulaient repasser les robes... et puis, il fallait être là pour le sèche-cheveux, pour le fer [à repasser] et ils n'arrêtaient pas de me demander « où est-ce que je peux trouver ça ? » et « je veux m'acheter des chaussures » ? (...) Et puis il y a eu un retour. Ils ont amené une vingtaine de prospectus pour mettre partout dans leurs boulots et tant mieux, ils n'ont pas oublié de compter les petits déjeuners en plus, donc voilà. Je veux dire, la plus mal à l'aise, c'était moi parce que comment leur demander de payer le supplément ? (Mme Heuillard, 35 ans, salariée et femme d'agriculteur, Beaumont, 2005)*

Les réticences qu'éprouve Mme Heuillard lorsque vient le moment de réinscrire l'interaction dans une relation marchande mettent en lumière les tensions à l'œuvre dans la définition de son activité d'accueil, car reprendre ainsi le contrôle de l'échange revient à briser le modus interactionnel construit. A l'inverse, ceci ne pose pas de problème à cette autre agricultrice du canton de Beaumont, pour qui la demande d'ambiance familiale serait tout sauf une exigence mais plutôt quelque chose de naturel, puisque, avec son mari, ils se présentent comme « les cousins du Périgord » en affirmant « ils sont très vite admis comme des gens de la famille et de toutes façons, nous, nous ne changerons pas ». Mais si cette propriétaire semble avoir

intériorisé ces normes d'accueil, n'est-ce pas le propre de la domination d'extorquer des soumissions qui ne sont pas nécessairement perçues comme telles (Bourdieu, 1994)? En somme, ces propos pourraient illustrer l'intégration des principes de ce qui s'apparente fortement à un contrat de la familiarité et de la convivialité, principes qui reposent sur l'euphémisation du caractère marchand de la prestation pour se centrer sur l'utopie de l'égalité entre protagonistes et le désintéressement en vigueur dans toute relation amicale. Cette interprétation est également confortée par l'expression, de la part des accueillants, d'un sentiment, si ce n'est d'infériorité, du moins d'une asymétrie hiérarchique vis-à-vis des clients.

### 3.2 La perception d'une inégalité de statut

Pour P. Bourdieu, « le dominant est celui qui parvient à imposer les normes de sa propre perception » et en contrepartie « les dominés doivent compter avec une vérité objective de leur classe qu'ils n'ont pas faite, avec cette *classe pour autrui* qui s'impose à eux comme une essence » (1977, 3). Cette affirmation pourrait paraître quelque peu excessive mais elle rend explicite et intelligible le fait que la plupart des exploitants ressentent une inégalité de capital social et culturel vis-à-vis de leurs visiteurs et attendent d'eux une définition de leur identité :

*Je me suis dit : « Il faut faire gaffe parce que je n'ai pas l'éducation, ni les moyens d'accueillir une certaine catégorie de clients » (...) Je veux dire si nous, petits paysans du coin, on peut causer avec des gens de la Lyonnaise des Eaux, ça veut dire quelque part qu'on fait partie de la population normale... (rires) (Mme Heuillard, 35 ans, salariée et femme d'agriculteur, Beaumont, 2005)*

Chez cette jeune épouse d'agriculteur, l'intériorisation des différences socio-culturelles est si forte qu'elle confère au visiteur un rôle d'agent validateur non seulement de l'activité d'accueil mais également de l'identité professionnelle du ménage. En effet, Mme Heuillard culpabilise également d'avoir une maison neuve – alors que cette construction est au centre de son projet d'hébergement – car cette ostentation indécente ne serait pas en adéquation avec l'image répandue d'une activité agricole en déclin et pourrait, au contraire, conforter l'idée d'une agriculture subventionnée à mauvais escient. Autrement dit, l'activité d'accueil accentue la tension existante entre les pratiques actuelles des agriculteurs et l'interprétation que les autres peuvent en faire au regard des schèmes d'interprétation ancrés sur une activité agraire patrimonialisée.

Si l'angoisse de cette propriétaire traduit la crainte de se trouver en décalage par rapport aux attentes supposées du public, d'autres exploitantes<sup>8</sup> expriment une

8 Il n'est pas anodin de constater que lors de l'enquête, les femmes furent des interlocutrices privilégiées car l'activité d'accueil recompose les rôles et les équilibres au sein des ménages agricoles. Pour un développement de cette lecture en termes de genres, on peut se référer à la thèse réalisée par C. Giraud (2001).

logique inverse. C'est l'enfermement dans ce qu'elles considèrent être les stéréotypes de leur catégorie sociale qu'elles dénoncent :

*Je n'ai rien contre les enseignants mais ils nous considèrent un peu comme une partie de la population qui n'est peut-être pas très évoluée. Oui, ils nous voient, ils nous imaginent comme le monde rural était en 1800, enfin, certains, oh pas tous bien sûr, mais certains ils sont quand même assez surpris de voir qu'on a une ouverture sur l'extérieur. (Mme Mergnac, 64 ans, agricultrice à la retraite, Villefranche, 2005)*

Pour Mme Mergnac, l'accueil à la ferme fut l'occasion d'acquérir un autre statut que celui de simple épouse d'agriculteur. Elle revendique ce choix de vie comme un projet personnel et se félicite d'en avoir convaincu son mari. Alors, lorsque les visiteurs font remarquer à ce couple que leur maison ne ressemble pas vraiment à une « ferme », seul son mari tente de se justifier. Cependant, elle avoue également être confrontée à des horizons d'attente qui la renvoient constamment à une condition sociale dont elle est fière de s'être extirpée. La déconsidération sociale des agriculteurs qui caractérise ces attentes peut être fermement refusée par certains accueillants en adoptant des comportements réprobateurs, au risque de perdre des clients :

*Je peux vous dire qu'on les reconnaît les gens, il y a aucun souci. Les gens qui arrivent et qui, quand vous sortez, ne vous disent pas bonjour, ben c'est bon, moi, je ferme la porte et j'attends. Au début, je n'aurais jamais fait ça. Parce que je me disais bon, il faut attirer les gens, il faut être agréable mais maintenant au bout de 17 ans, j'ai appris. Ils vous regardent de la tête aux pieds, là alors est-ce que les gens s'attendent, parce qu'on est une Ferme auberge, qu'on est des agriculteurs, qu'on soit culs-terreux?! Ben non, moi j'ai encore cet amour-là, d'être toujours bien habillée, bien pimpante, parce que je suis une fille de la ville, je ne renie pas, mais quand je suis au boulot, j'ai le bleu. Et j'aime bien. (Mme Duteil, 48 ans, agricultrice, Lalinde, 2005)*

Ces témoignages montrent l'inégalité de capital culturel et économique entre certains hôtes et leurs accueillants. Les agricultrices qui s'en font l'écho ne dénoncent pas tant d'éventuelles demandes qui les mettraient en situation d'asservissement que l'étiquetage social alors véhiculé. Cet étiquetage illustre la définition de leur identité d'un point de vue structurel par l'activation de schèmes disponibles (« le cul-terreux », ne pas avoir une maison neuve, tenue vestimentaire peu apprêtée...) que certaines agricultrices ont intégrés, mais que d'autres combattent. Les compétences critiques alors mobilisées se combinent à des ressources déployées par les accueillants ; ce qui, au final, leur permet d'exercer un certain contrôle sur les situations et interroge le processus de domination symbolique qui s'exprime à leurs dépens.

## 4 Des ressources spatiales à la régulation de la relation : les stratégies des accueillants

Au-delà d'une adaptation à des demandes singulières inhérente à toute relation de service, la contextualisation de l'activité d'accueil à la ferme en Dordogne peut conduire les propriétaires à se conformer à des représentations folkloriques de la profession agricole. Pour autant, ce que nous avons perçu appartient davantage au registre de la tension que de l'inéluctable. Le fait même que les propriétaires soient conscients d'une certaine asymétrie hiérarchique leur permet d'agir en conséquence, d'autant plus facilement que le cadrage institutionnel, double, autorise des marges de manœuvre. Nous verrons ainsi que les ressources mobilisées et les stratégies adoptées par les agriculteurs tiennent principalement à un certain nombre d'agencements matériels et une modulation des prestations.

### 4.1 Les agencements matériels : entre ouverture et contrôle des déplacements

Lorsqu'à partir des années 1960, le modèle du jardin d'agrément ou de la cour fleurie remplace progressivement le potager, ce processus d'embellissement relève avant tout de la diffusion de normes urbaines (Bergues, 2003). Aujourd'hui, les pratiques de l'accueil à la ferme relayent ce principe d'aménagement en participant également de la transformation des abords de l'exploitation en des lieux à vivre et plus seulement à produire. Véhiculés par de nombreuses institutions, touristiques mais également agricoles, reconnus et acceptés par les exploitants, l'embellissement et la sécurisation sont ainsi devenus des normes spatiales qui repoussent les limites de l'espace de production au profit de l'espace de villégiature. L'espace proche qui servait à entreposer le matériel tout en étant une extension de la basse-cour et une zone de circulation, devient ainsi un îlot sous contrôle, un espace dont on cherche à bannir toutes traces d'usage agricole :

*On a habitué le chien à chasser les canards et les poules afin qu'ils ne soient pas dans la cour. Quand on change les vaches de parc on essaie également qu'elles ne passent pas dans la cour : si vous laissez passer 25 bêtes ou 30 bêtes dans la cour, c'est quand elles vont traverser qu'elles vont faire tous leurs besoins. On ne le fait pas parce que les vacanciers le demandent, on le fait pour nous. (M. Espinasse, 58 ans, agriculteur, Beaumont, 2005)*

Afin de minimiser les risques d'accident et de nuisance, les normes matérielles de l'accueil marchand favorisent également l'aménagement des annexes de la maison, et, en premier lieu, des bâtiments ou des pièces anciennement dévolus à des usages agricoles (Giraud, 2001). Pour l'un, c'est ainsi le grenier qui servait à entreposer des céréales, pour d'autres, c'est la grange ou l'ancienne soue à cochons. Mais là

encore, un processus de sélection s'opère entre ce qui relèverait du capital productif dévalué ou, au contraire, d'un patrimoine qui serait digne d'une mise en scène, tel cet agriculteur qui souhaite préserver son ancien séchoir à tabac au prétexte qu'il est reconnu par les visiteurs comme étant une spécificité de la région.

L'institutionnalisation croissante des activités d'accueil à la ferme s'accompagne d'aménagements, plus ou moins permanents, qui favorisent la segmentation des usages. Malgré ce travail de normalisation fonctionnelle, la frontière entre les différentes sphères constitutives de ces exploitations (production, villégiature, domestique) demeure assez floue. En effet, une stabulation peut être nettoyée afin d'accueillir un groupe de visiteurs l'après-midi et redevenir le soir même un bâtiment d'élevage. Cette labilité est un des rouages essentiels permettant aux agriculteurs de réguler l'accessibilité et donc le pouvoir des clients. Par exemple, la cuisine, souvent considérée comme un espace domestique et une coulisse de l'accueil, est le plus souvent fermée aux visiteurs. Elle peut cependant devenir accessible, notamment lorsque les propriétaires souhaitent partager des savoir-faire culinaires avec leurs hôtes. Cette ouverture peut alors être interprétée comme une autorisation ponctuelle délivrée au client par le prestataire. Inversement, la salle à manger constitue l'archétype de l'espace de villégiature, c'est-à-dire un espace commun généralement ouvert aux allées et venues des visiteurs. Mais cette liberté est également modulée par les accueillants puisqu'en certaines occasions, et notamment à l'heure du déjeuner, cette pièce redevient un espace privatif réservée à la sphère familiale. Si cette dialectique entre ouverture et fermeture demeure souvent implicite, il arrive également que ce contrôle soit clairement explicité comme lors de ce repas, où l'accueillante exigea des clients qu'ils empêchent leurs enfants de courir partout :

*Les enfants n'ont pas à trotter dans toute la maison et à rentrer et sortir. Nous, c'est bien séparé, on a nos appartements en bas, et ils n'ont pas à aller chez nous, alors ça c'est clair, moi je ne supporterais pas. Y'a un respect, y'a une barrière. (Mme Mergnac, 64 ans, agricultrice à la retraite, Villefranche, 2005)*

Les analyses relatives à la production de services ont fréquemment relevé que la professionnalisation des prestataires s'accompagnait d'un investissement moindre vis-à-vis des clients, voire d'un « déficit relationnel » (Jeantet, 2003, 196). Les agents administratifs affichent une certaine neutralité dans leurs rapports avec les usagers (Weber, 1971) tandis que les musiciens de jazz maintiennent leur public à distance (Becker, 1985). Or la convivialité – et dans une moindre mesure l'authenticité – mise en valeur par la patrimonialisation des campagnes et amplifiée par les institutions agri-touristiques rend difficile une prestation du service à la ferme dénuée de tout échange attentif. La dénomination même du service – accueil – le rappelle, la durée et les conditions du séjour en chambre d'hôtes renouvellent les occasions de face à face. En revanche, les agencements matériels constituent une ressource permettant

aux accueillants de contrôler les déplacements, d'interdire l'accès à certaines parties de la maison, et d'imposer ce faisant une distance de l'engagement dans la relation affective.

En maîtrisant la tension entre ouverture et fermeture, les propriétaires redéfinissent unilatéralement les normes d'interaction et régulent le pouvoir des clients. Dans une perspective similaire, l'adaptation personnalisée des conseils et autres services délivrés aux visiteurs participe également à une inversion des rapports de force.

#### 4.2 Un service modulable : informations touristiques et autres prestations à la discrétion des agriculteurs

Demander des informations sur la région peut paraître naturel aux clients compte tenu de la présentation des fermes par les accueillants qui tous, d'une façon ou d'une autre, vantent la richesse patrimoniale de leur territoire et la proximité de hauts-lieux touristiques. Cette demande paraît d'autant plus légitime à formuler que la qualité relationnelle de l'accueil est également valorisée. D'un point de vue formel cependant, le service payant comprend uniquement les nuitées et les repas ou la location du gîte, sans prestation de type touristique. Cette incertitude quant au contenu du service est manifestement contrôlée par le pouvoir des prestataires, qui renforcent ainsi leur autonomie face aux visiteurs. Le service minimum est assuré par la mise à disposition de dépliants et brochures, généralement déposés dans la salle des repas.

*Le soir, souvent quand ils restent, ils nous disent : « bon alors demain on ne sait pas trop où on va aller mais on compte sur vous pour nous guider un petit peu ». Je dis : « déjà vous regardez un petit peu les prospectus voir ce qui vous plairait » et puis après le matin, on les guide pour les routes, les choses comme ça. (M. Espinasse, 58 ans, agriculteur, Beaumont, 2005)*

Si, comme nous l'avons vu précédemment, les sollicitations de servitude sont malaisées à maîtriser concernant les demandes domestiques de soins et de repas, la dépendance est ici déjouée par le propriétaire en renvoyant les visiteurs à la lecture d'informations touristiques générales. Les conseils, délivrés dans un second temps et à la demande, répondent aux attentes spécifiques de chacun et valorisent au mieux les connaissances de l'agriculteur. Comme A. Jeantet l'a remarqué à La Poste : « Si les guichetiers sont au service des clients, ils tiennent à ce que ce soit uniquement pour effectuer des choses que ces derniers ne peuvent pas faire seuls. (...) L'enjeu de cette règle est également de placer le travail de service du côté du libre arbitre (des faveurs) plutôt que du prescrit (des dus) » (2003, 206). Par leur réponse adaptée à chaque cas particulier, les agriculteurs instaurent une relation interpersonnelle contrôlée et créent la possibilité d'être gratifiés par les clients pour l'ouverture du territoire qu'ils leur offrent :

*La dernière fois, j'ai eu un couple, c'était génial, ils sont revenus rouges comme les écrevisses mais ils se sont éclatés : on leur avait montré une jolie balade, ils étaient ravis. Et ils nous ont dit : « On fait le briefing, ce soir ! » (rires). Ils nous ont dit par où ils sont passés et tout ça. C'est Pierre [son mari] qui participe pas mal à ça parce qu'il faisait pas mal de VTT donc lui, il connaît beaucoup plus. (Mme Heuillard, 35 ans, salariée et femme d'agriculteur, Beaumont, 2005)*

Certains accueillants vont même au-delà des demandes des clients en organisant des veillées par exemple, et peuvent trouver là l'opportunité de renverser le rôle de benêt aux dépens de visiteurs.

*Il y a un champ de maïs derrière le bois et parfois, le soir, on fait des virées en voiture. On emmène les gamins ou les parents qui veulent suivre dans le C15. On va voir les lapins, les lièvres, les chevreuils, enfin bon tout ce qu'on peut trouver... On est même allés voir le brame, enfin là, c'était nous qui l'imitions. (rires) (Mme Heuillard, 35 ans, salariée et femme d'agriculteur, Beaumont, 2005)*

Quant aux visites d'exploitation, elles sont rares, d'ailleurs certains clients ne savent pas, avant d'arriver, que leur séjour se déroulerait sur une ferme. En répondant ainsi aux demandes touristiques de leurs hôtes, certes les agriculteurs gardent la maîtrise du service à rendre, mais dans la mesure où ils ne proposent pas la découverte de leur métier actuel, ne s'enferment-ils pas dans une image et un rôle patrimonialisés ? Certains agriculteurs le dénoncent :

*Je ne fais pas d'animation, je ne me déguise pas en guignol le soir pour amuser les gens. Je suis resté sur une offre d'espace, de nature, d'agriculture, considérant que les gens – mais c'est plus vrai – qui viennent dans le Périgord, tout au moins une partie d'une certaine clientèle, est autonome, intelligente, et n'a pas forcément besoin de tout ce supplément pour pouvoir passer de bonnes vacances. (M. Schreber, 50 ans, agriculteur, Lalinde, 2005)*

Quoiqu'il en soit, ces conseils personnalisés et distractions exigent temps et disponibilité de la part des prestataires, pas toujours faciles à concilier avec une activité de production classique. C'est en partie pour cela que bon nombre d'accueillants sont retraités ou en voie de l'être, que d'autres abandonnent certaines productions trop exigeantes en main-d'œuvre (comme les vaches laitières).

Parce qu'ils coûtent aux prestataires et qu'ils sont délivrés sans contrepartie financière, ces surplus de service (lieux à visiter, itinéraires, animations, recettes de cuisine) relèvent de la logique du don. C. Giraud (2007) qui a également constaté de tels cadeaux faits aux hôtes en Charente-Maritime y voit un moyen de créer



l'illusion d'être accueilli en ami dont témoigne aussi notre enquête. Il souligne de surcroît que ce processus, s'il se répète et s'enrichit d'invitations réciproques, permet d'effacer la relation marchande au profit d'une relation amicale, au moins pour certains accueillants et touristes. Mais finalement cette évolution concerne peu d'individus parmi les nombreux clients en Dordogne. Comment dès lors interpréter d'un point de vue structurel ces surplus de service si fréquents ? Manifestement, la plupart des clients ne peuvent pas les rendre autrement qu'en gratifiant les donataires de leur reconnaissance. Or, P. Bourdieu parle de domination symbolique à propos de ce processus qu'il a repéré dans son analyse de l'économie des biens symboliques (art, religion) et l'économie domestique : « La reconnaissance de dette devient reconnaissance, sentiment durable à l'égard de l'acte généreux (...) comme on le voit particulièrement bien entre les générations » (Bourdieu, 1994, 189). Finalement, en offrant des surplus de service selon leur bon vouloir et en contrôlant les déplacements de leurs clients, les agriculteurs ne parviennent-ils pas à inverser les rapports de force que l'euphémisation marchande du service orientait en leur défaveur ?

## 5 Conclusion

Les rapports de force à l'œuvre dans les services d'accueil à la ferme ne sauraient résumer l'ensemble des relations interindividuelles entre agriculteurs et non-agriculteurs. De fait, celles-ci peuvent prendre des formes très différentes, du conflit au réseau de solidarité (telles les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) en passant par la sociabilité ordinaire, l'anonymat ou un engagement commun dans des activités locales (Banos, 2008; Banos et al., 2009). Pour autant, la patrimonialisation croissante des espaces ruraux et la remise en question des fonctions nourricières de l'agriculture dotent les relations de service d'un intérêt heuristique certain pour comprendre les nouvelles ruralités.

L'euphémisation du caractère marchand déjà relevé par C. Giraud (2007) en Charente-Maritime et que nous venons de constater en Dordogne est sans nul doute une propriété centrale des activités d'accueil à la ferme. Elle assure la coexistence de deux modèles partiellement contradictoires dans la définition de ces activités : le modèle domestique et le modèle professionnel. Cette dénégation permet à la convivialité et à l'authenticité, deux valeurs pivot de la patrimonialisation des activités et des espaces ruraux, de s'épanouir pour que les visiteurs et leurs accueillants tissent une relation enchantée. Mais, si le caractère marchand du service et de la relation reste euphémisé, il faut peut-être y voir également des raisons, plus structurelles, propres à la profession agricole. La dimension marchande n'est pas une compétence des agriculteurs, car nombre d'entre eux, ceux qui ne font pas de vente directe, « livrent » leurs productions : ils n'établissent pas de facture lors de la vente, pas plus qu'ils ne définissent le prix de leurs produits en partie fixés par leurs acheteurs qu'ils soient

privés ou associatifs (coopératives) et (de moins en moins) par la politique agricole commune. Cette façon de faire, peu commune pour une profession indépendante, place les agriculteurs dans une posture subordonnée.

La relation enchantée par la convivialité et l'authenticité n'est cependant pas exempte de rapports de pouvoir. Les accueillants y jouent un rôle d'hospitalité familiale où il leur est parfois difficile de refuser les demandes domestiques exprimées, même si le contrôle de l'espace leur permet de maîtriser les déplacements de leurs clients. Ils y tiennent aussi un rôle d'initiateur qui les conduit à faire découvrir leur territoire en en dévoilant, s'ils le veulent et à qui ils veulent, ses trésors cachés. A suivre P. Bourdieu (1994), ces surplus de service, alloués sous la forme de dons, mais difficiles à rendre, pourraient être lus comme les signes d'un processus de domination symbolique à l'avantage des agriculteurs. Cette interprétation doit toutefois être nuancée. Tout d'abord, ces dons répondent la plupart du temps à une demande des clients et sont donc moins fréquemment délivrés à la seule initiative des accueillants. D'autre part, si les entretiens réalisés auprès des visiteurs portent souvent la marque d'un sentiment de respect et de considération, ils ne font pas état d'une reconnaissance de dette envers les propriétaires autrement qu'en revenant pour d'autres séjours ou en recommandant l'adresse à d'autres personnes. Dès lors, le principe de réciprocité se joue peu sous la forme d'une épuration de la dette dans la relation interindividuelle. Dans un contexte plus large où la redéfinition du contrat social unissant les agriculteurs au reste de la société civile se double, chez les propriétaires de chambres d'hôtes, d'une marginalisation professionnelle puisque le référentiel sectoriel reste centré sur la production de biens marchands issus du vivant, ne faut-il pas voir dans cette logique du don de soi, la recherche d'une gratification symbolique dont ils se sentent privés, tant du point de vue des institutions politiques qu'agricoles? Si on ajoute à ce processus, la reconnaissance locale des institutions territoriales, via la patrimonialisation, on pourrait alors considérer qu'on assiste à la (re)construction d'un « capital d'autochtonie » (Retière, 2003). Leur enracinement et leur connaissance intime du territoire (lieux, itinéraires, histoires...) composent, pour ces agriculteurs, autant de « ressources localistes » où sont quasiment absentes les formes actuelles du métier. La valorisation de ces ressources par les autorités locales et leur appréciation par les visiteurs les constituent en capital, source d'estime, qui pallie le déficit de capital social et culturel des accueillants et leur permet d'exercer un certain contrôle des relations de service. Mais en jouant de la sorte le jeu de l'agricolité et de l'autochtonie, même si ces processus témoignent de compétences critiques exercées par nombre d'entre eux, ces agriculteurs ne font-ils pas paradoxalement la promotion d'une identité professionnelle et d'une identité de résident dont finalement ils maîtrisent toujours aussi peu la définition?

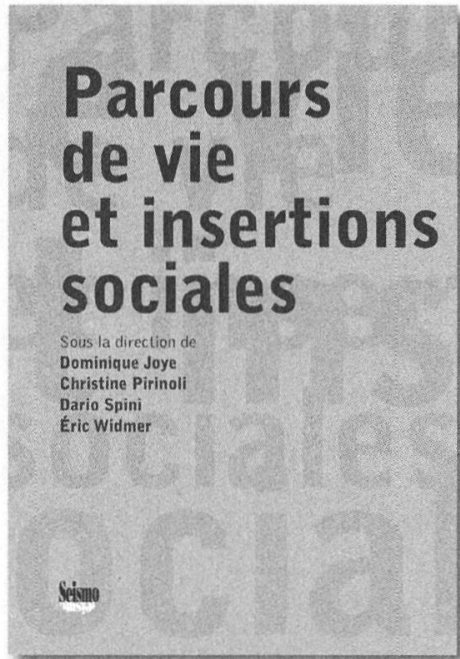
## 6 Références bibliographiques

- Agreste. 2008. *Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2007*. Paris: Chiffres et données – Série Agriculture.
- Alphandéry, Pierre et Jean-Paul Billaud. 2009. La sociologie rurale en questions. *Etudes Rurales*, 183: 9–22.
- Amirou, Rachid. 1994. Le tourisme comme objet transitionnel. *Espaces et Sociétés*, 76: 149–167.
- Banos, Vincent. 2008. L'hypothétique construction des lieux ordinaires entre agriculteurs et non-agriculteurs en Dordogne. Thèse de doctorat, Géographie, Université Paris IV.
- Banos, Vincent, Jacqueline Candau et Anne-Cécile Baud. 2009. Anonymat en localité: Enquête sur les relations de voisinage en milieu rural. *Cahiers internationaux de Sociologie*, 127: 247–267.
- Becker, Howard. 1985 [1963]. *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*. Paris: Métailié.
- Bergues, Martine. 2003. La relation jardinière, du modèle paysan au modèle paysager. Une ethnologie du fleurissement. Thèse de doctorat, Ethnologie, EHESS, Paris.
- Bourdieu, Pierre. 1994. *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*. Paris: le Seuil.
- Bourdieu, Pierre. 1977. Une classe objet. *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, 17/18: 2–5.
- Bourdin, Alain. 1984. *Le patrimoine réinventé*. Paris: PUR.
- Chamboredon, Jean-Claude. 1985. « La naturalisation de la campagne: une autre manière de cultiver les simples? » In Anne Cadoret (éd.), *Protection de la nature, histoire et idéologie: de la nature à l'environnement*. Paris: Harmattan.
- Croff, Brigitte. 1999. « Les compétences domestiques dans la sphère professionnelle: l'exemple de l'aide à domicile. » In Rachel Silvera (éd.), *Les femmes et le travail: nouvelles inégalités, nouveaux enjeux*. Montreuil: VO.
- Dubuisson-Quellier, Sophie. 1999. Le prestataire, le client et le consommateur: Sociologie d'une relation marchande. *Revue française de sociologie*, 40(4): 671–688.
- Gadrey, John. 1994. Les relations de service et l'analyse du travail des agents. *Sociologie du travail*, 36(3): 381–389.
- Garat, Isabelle. 2005. La fête et le festival, éléments de promotion des espaces et représentation d'une société idéale. *Annales de Géographie*, 643: 265–284.
- Giraud, Christophe. 2007. Recevoir le touriste en ami. La mise en scène de l'accueil marchand en chambre d'hôtes. *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, 170: 14–31.
- Giraud, Christophe. 2001. Chambre d'hôtes à la ferme et autonomie de la femme en agriculture. Thèse de doctorat, Sociologie, Université de Paris V.
- Goffman, Erving. 1979 [1956]. *La mise en scène de la vie quotidienne (Tome 1): la présentation de soi*. Paris: Minuit.
- Heinich, Nathalie. 2009. *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*. Paris: Ethnologie de France.
- Hughes, Everett C. 1996. *Le regard sociologique: essais choisis*. Paris: EHESS.
- Jeantet, Aurélie. 2003. « A votre service! » La relation de service comme rapport social. *Sociologie du travail*, 45(2): 191–209.
- Laville, Jean-Louis. 2005. *Sociologie des services. Entre marché et solidarité*. Ramonville Saint-Agne: Eres.
- Lescureux, Frédéric. 2003. Les relations des agriculteurs au territoire au travers de la vente directe et de l'accueil à la ferme. Le cas de la région des Monts de Flandre. Thèse de doctorat, Géographie, Université de Lille 1.
- Moinet, François. 2006. *Le tourisme rural*. Paris: France Agricole.

- Mormont, Marc. 2009. Globalisations et écologisations des campagnes. *Etudes rurales*, 183 : 143–160.
- Retière, Jean-Noël. 2003. Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire. *Politix*, 16(63) : 121–143.
- Velasco-Graciet, Hélène. 2006. La reconnaissance rurale, l'exemple du département de la Dordogne. *Ruralia*, 18/19 : 233–249.
- Warin, Philippe. 1993. Les relations de service comme régulations. *Revue française de sociologie*, 34(1) : 69–95.
- Weber, Max. 1971. *Economie et société*. Paris : Plon.
- Weller, Jean-Marc. 2002. Stress relationnel et distance au public. De la relation de service à la relation d'aide. *Sociologie du travail*, 44(1) : 75–97.

**Seismo**  
editions

[www.seismoverlag.ch/info@seismoverlag.ch](http://www.seismoverlag.ch/info@seismoverlag.ch)  
[www.editions-seismo.ch/info@editions-seismo.ch](http://www.editions-seismo.ch/info@editions-seismo.ch)



Dominique Joye, Christine Pirinoli,  
Dario Spini, Éric Widmer (dir./Hrsg.)

**Parcours de vie et  
insertions sociales**  
**Hommage à René Levy**

268 pages, SFr. 42. — /Euro 31. —  
ISBN 978-2-88351-053-1

«Parcours de vie et insertions sociales» est un livre aux multiples facettes. D'abord, c'est un livre d'hommages à René Levy, un sociologue qui a marqué les sciences sociales à la fois par ses travaux scientifiques sur les parcours de vie et la stratification sociale, et par sa volonté de doter les sciences sociales d'infrastructures permettant une recherche de qualité. Si aujourd'hui un des outils les plus prestigieux du Fonds national suisse de la recherche scientifique, un pôle de recherche national sur les parcours de vie, a vu le jour, c'est aussi à lui que nous le devons.

Ce livre insiste sur l'importance des insertions sociales mais aussi sur les logiques présidant à leur construction. Les processus qui nous amènent à nous situer socialement se construisent dans le temps, à travers nos parcours de vie, d'hommes ou de femmes, de riches ou de pauvres. Bref les insertions sociales et leurs effets ne se comprennent qu'en prenant en compte le temps d'une vie, ou d'une génération.

C'est enfin un livre qui insiste sur la nécessaire diffusion des connaissances et des méthodes d'un domaine de recherche à l'autre, pour éviter un cloisonnement disciplinaire potentiellement stérilisant. Dans ce sens, ce livre est aussi un appel à «l'imagination sociologique» et à la poursuite d'une réflexion originale à laquelle entendent participer, dans cet ouvrage, les chercheurs proches de René Levy.

*Dominique Joye* est professeur à l'Université de Lausanne

*Christine Pirinoli* est professeure à la Haute école de santé Vaud, Lausanne

*Dario Spini* est professeur à l'Université de Lausanne

*Éric Widmer* est professeur à l'Université de Genève

Les quatre éditeurs ont eu la chance de travailler sous la direction de René Levy à un moment ou à un autre de leur trajectoire professionnelle.